

Paris, le 05 092024

Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire FFPV
13 JUIN 2024 - Gérardmer

Les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFPV se sont réunis le 13 juin 2024 à Gérardmer sur convocation du président.

Il a été établie une feuille de présence qui a été émarginée par les membres présents à l'AGO ou leurs représentants (157 présents ou représentés, sur 219 membres adhérents). Le quorum requis, étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.

1.Ouverture de l'AGO par Tony Binard, rapport moral du président.

T. Binard donne lecture de l'ordre du jour et rappelle que la FFPV rassemble 219 sociétés adhérentes, 2 membres actifs composées par les unions professionnelles, 6 sociétés partenaires, une filiale FFPV conseil et formation.

La FFPV poursuit ses missions principales dans un contexte compliqué : conjoncture économique, inflation et difficultés sur le marché de la construction. Il est précisé la particularité de cette année marquée par des élections au sein de la FFPV et des Unions.

DIALOGUE SOCIAL

Le président cite les principaux sujets qui seront développés par C Le Devehat au cours de cette AG :

- Signature d'un accord sur l'alternance en 2023.
- Demande de changement d'OPCO. Attente de la position du ministère /DGEFP
- Diminution de l'enveloppe budgétaire 2023 du PDC-50 de la branche Miroiterie imposée par l'OPCO EP suite aux décisions récemment prises par France Compétences (passage de 376 k€ à 267 k€ annuel).
- Expérimentation AFEST formation en situation de travail, projet interrompu.
- Revalorisation des salaires signature accord SMP : 1 accord non déposé faute de signature et un accord signé et déposé en juillet 2023.
- Pour 2024 / Revalorisation grille des salaires : nouvel accord signé applicable au 1er juin 2024.
- Nouveau cycle de représentativité de la convention collective en cours.

SERVICE AUX ADHERENTS

- Le président rappelle les services disponibles : SVP SOCIAL, site internet FFPV, outils de calculs, reconduction de la CNO.

PARTENAIRES FFPV

Ils pourront désormais participer aux rencontres des unions et rencontrer ainsi les adhérents et partenaires des Unions.

PROMOTION DES METIERS FORMATION INITIALE

- L'OPCO EP a mis en ligne un site « bouge ton avenir ».
- Réunion organisée avec la direction WorldSkills en 2023 concernant le renouvellement de la convention et le budget nécessaire.
- Participation aux concours WorldSkills national et Europe / des enveloppes importantes sont demandées, de 60 à 100 k€ par action.
- Contribution volontaire lancée en 2023 pour financer les concours WorldSkills et continuer d'encourager les jeunes à s'orienter vers nos métiers.
- Finales nationales : 3 médaillés récompensés suite à leur participation en septembre 2023 à Lyon.
- Une médaille d'argent a été rapportée du challenge européen de miroiterie par Lilian Vallet.
- Le président salue l'investissement des bénévoles.

FORMATION CONTINUE

- Qualiopi / application du référentiel / amélioration continue : notre organisme de formation continue la démarche ; un audit prévu fin juin 2024 pour conserver notre certificat.
- Nous présenterons les premiers chiffres de l'enquête de satisfaction et des besoins.
- Mise à jour des programmes de formation et développement ou adaptation des thèmes par les formateurs.
- Des prises en charge de l'OPCO à la baisse, mais la FFPV et la commission sociale agissent pour améliorer la situation.

Le président présente le nouveau conseil d'administration suite aux élections du 13 06 2024



Suite aux nouvelles mandatures et élections au sein de leurs CA, les présidents de l'UDTVP et de l'UFM confirment la liste des administrateurs qui siègeront au CA de la FFPV.

Tony Binard a proposé de se représenter à la présidence de la FFPV et a été réélu à l'unanimité.

Les 2 présidents des Unions sont les 2 vice-présidents. Sébastien Raynal est élu au poste de trésorier.

T. Binard remercie les administrateurs et s'exprime sur l'avenir de la profession, ainsi que sur la nécessité de s'adapter à la nouvelle organisation, en insistant sur la synergie entre les Unions.

Dans le cadre de ce nouveau mandat, T Binard sollicitera les administrateurs de la FFPV pour établir une feuille de route pour l'avenir de la FFPV afin de s'orienter sur des projets. Il faudra trouver des liens et des propositions et réflexions sur ce qui peut nous unir.

Il demande à l'UDTVP et à l'UFM qu'elles s'impliquent sur le « social ».

2. Vote du quitus donné au président

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier du trésorier

En l'absence du trésorier, le président présente le compte de résultat clôturé au 31 12 2023.

Le bilan au 31 12 2023 fait état de produits à hauteur de 224 314 €, et un total de charges de 217 653€. Le résultat étant positif de 6 661 €. *Pour mémoire, dans les actifs du bilan : Les titres SI Maillot sont de 401 parts résiduelles ayant été estimées en 2018 à 500k€) valeur de souscription : 122 K€ au bilan)*

Les collectes de cotisations reversées par les Unions à la FFPV s'élèvent à 20 250 € et les cotisations partenaires s'élèvent à 37 584€.

Les frais généraux et charges sociales sont partagées selon la convention établie avec les Unions et l'organisme de formation.

Le président rappelle la participation à 100% de la FFPV CONSEIL ET FORMATION avec son résultat réalisé au 31/12/2023.

L'OpcEp n'a pas validé de subvention pour l'action Olympiades des métiers pour l'exercice 2023.

Le solde du don des régions (10 833 €) sera un appui pour l'année 2024. *Ainsi que la contribution volontaire.*

Contribution volontaire pour soutenir l'action WorldSkills : les adhérents et partenaires ont versé 9500 €. 5606 € ont été utilisés, le solde sera utilisé en 2024.

L'animation de la commission sociale pour la tenue du dialogue social est financée par l'UDTVP et l'UNION FRANCAISE DES MIROITIERS selon la répartition approuvée chaque année 75% UDTVP / 25% UFM.

Le service aux adhérents SVP social (cabinet ELOCIAL / Elodie Christophe) a été renouvelé pour 15/20 heures. Les services supplémentaires demandés étant réalisés sur devis.

4. Rapport du commissaire aux comptes

Le cabinet GEREK certifie que les comptes annuels clos le 31 12 2023 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères.

5. Le budget 2024 établi par le CA FFPV est présenté

- Dépenses 223 657 € - Recettes 221 613 €
- Résultat - 2044 €

6. Vote du quitus donné au trésorier et affectation du résultat

L'assemblée propose une affectation du bénéfice de 6661 € en réserve dans les comptes de la FFPV.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec l'affectation du bénéfice en fond associatif

7. Bilan des activités

Social

C. Le Dévéhat, animateur de la commission sociale dresse un bilan de l'année 2023 et présente les perspectives ainsi que le calendrier 2024

Composition de la commission sociale :

- La Commission Sociale de la FFPV est composée du président, d'un animateur, d'une chargée de mission et de 10 membres (dont 4 membres pour la commission élargie).

IDCC 1499 convention collective et représentativité

- Il est rappelé les arrêtés du 6 octobre 2021, l'un désignant la FFPV comme représentative professionnelle de la convention collective, et l'autre fixant la liste des 5 organisations syndicales représentatives pour un total de 6208 salariés.
- Un nouveau cycle de représentativité est en cours pour la période 2025 – 2028 ; le dépôt des candidatures doit être effectué avant le 12/11/2024.

Revalorisation de la grille des salaires minimaux :

- Les négociations se sont tenues dans un contexte d'inflation. Le SMIC ayant été revalorisé de 1.13% au 1^{er} janvier 2024.
- Une nouvelle grille a été signée le 1^{er} juin 2024 pour la branche miroiterie avec un taux revalorisation de 1.13% à 2.30% selon les coefficients.

Présentation des sujets qui ont été demandés par les syndicats dans le cadre du dialogue social. Une partie de ces sujets sont en cours de négociation.

- Révision des classifications.
- Projet VPS.
- Forfait jours personnel d'encadrement.
- Clause de non-concurrence.
- Insertion professionnelle et maintien à l'emploi.
- Aménagement des fins de carrières.
- Durée du congé "décès du conjoint".

OPCO de branche

- En septembre 20223, les syndicats ont dénoncé l'accord qui avait été signé avec l'OPCO EP. Un nouvel accord a été signé pour désigner l'OPCO 2I. La FFPV est toujours en attente de la position du ministère.
- En 2024 la branche connaît une nouvelle rupture de financement sur le PDC-50.
- Des affiches et cartes postales « un métier en toute transparence » ont été réalisées par l'OPCO EP, afin de promouvoir les métiers de la miroiterie auprès des jeunes. Le site « bouge ton avenir » est également toujours disponible.

CNO

- Une nouvelle convention a été signée pour la période 2024/2028 pour la prévention des risques professionnels, pour les activités de fabrication, façonnage et technique du verre, code risque 26.1 EE. Les orientations générales sont présentées. C Le Dévéhat présente la liste des priorités et le type d'installation possible. Un état du type et du taux d'accident survenant dans la branche est présenté.

SYNTHESE ANNEE 2021
Code NAF : 2312Z
Façonnage et transformation du verre plat

NB : Compte tenu du chômage partiel pendant les périodes COVID en 2021, les indicateurs sont à interpréter avec précaution.

Synthèse 2021 et évolutions depuis 2017

	nombre	évolution 2021/2020	
Accidents de travail	419	9,7%	↗
Accidents de trajet	27	68,8%	↗
Maladies professionnelles	57	78,1%	↗
Nombre de salariés (ou au chômage partiel)	8 189	-0,2%	↔

Détail par risque

	2017	2018	2019	2020	2021
Accidents de travail	369	383	422	382	419
Nombre d'Acc. de travail en 1er régl. :	8 173	8 320	8 323	8 202	8 189
Nombre de salariés*	27	19	28	17	24
Nombre de décès :	0	0	0	0	1
Nombre de journées perdues :	20 163	24 189	27 211	23 194	31 624
Indice de fréquence :	45,1	46,0	50,7	nc	51,2

Accidents de travail

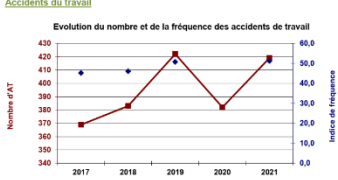
	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'Acc. de trajet en 1er régl. :	3	3	1	1	2
Nombre de nouvelles IP :	0	0	1	0	0
Nombre de décès :	3 063	2 976	2 863	2 577	3 574
Indice de fréquence :	2,8	3,6	3,0	nc	3,3

Maladies professionnelles

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de MP en 1er régl. :	37	33	40	32	37
Nombre de nouvelles IP :	17	24	13	10	35
Nombre de décès :	1	0	0	0	0
Nombre de journées perdues :	8 536	8 936	11 613	10 201	13 300

*Pour les années 2020 et 2021, le nombre de salariés comprend les salariés en activité ou au chômage partiel.
N.B. : Historiques recalculés sur le périmètre actuel des CTN.
N.C. : non calculé.

Accidents du travail




Principales maladies professionnelles

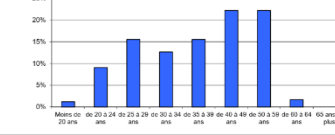
Code tableaux	Libellé du tableau	Nb MP	%	Nb 2020
057A	Affections péricardiales	49	86%	26
098A	AR. Rachis lombaire/manutention charges lourdes	3	5%	2
030A	Attiarthritis	2	4%	3
030B	Cancer broncho-pulm / amiante	1	2%	0
042A	Surdité	1	2%	0
	Autres MP	1	2%	1

Salariés concernés par les accidents du travail


Répartition des accidents de travail par sexe



Répartition des accidents de travail par âge




Répartition des AT suivant le statut professionnel de la victime



Circonstances des accidents de travail

Répartition des AT suivant le risque à l'origine de l'accident



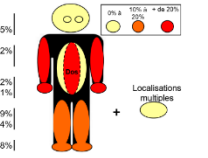
Répartition suivant le risque à l'origine de l'accident (ordre décroissant)

	%
Manutention manuelle	72%
Chutes de plain-pied	10%
Outils à main	6%
Machines	4%
Manutention mécanique	3%
Autre	5%

Lésions occasionnées par les accidents du travail

Répartition des AT selon le siège des lésions

	%
Tête et ccu, y compris yeux	3%
Membres supérieurs, y compris doigts et mains	42%
Torse et organes	2%
Dois	21%
Membres inférieurs	19%
Multiple endroits du corps affectés	4%
Inconnue ou non précisée	8%



Répartition des AT selon la nature de lésion (ordre décroissant)

	%
Plaies ouvertes	22%
Traumatismes internes	20%
Chocs traumatiques	13%
Contusions et traumatismes internes	9%
Entorses et foulures	6%
Autre	28%

Synthèse 2021 et évolutions depuis 2017

	nombre	évolution 2021/2020	
Accidents de travail	419	9,7%	↗
Accidents de trajet	27	68,8%	↗
Maladies professionnelles	57	78,1%	↗
Nombre de salariés (ou au chômage partiel)	8 189	-0,2%	↔

Communication

N. Ramon présente la refonte du site internet de la FFPV avec un focus sur l'accès membre et les services disponibles : social / téléchargement des accords de branche, outils de dimensionnement et procès-verbaux de CA et d'AG.

Visibilité pour les partenaires de la FFPV.

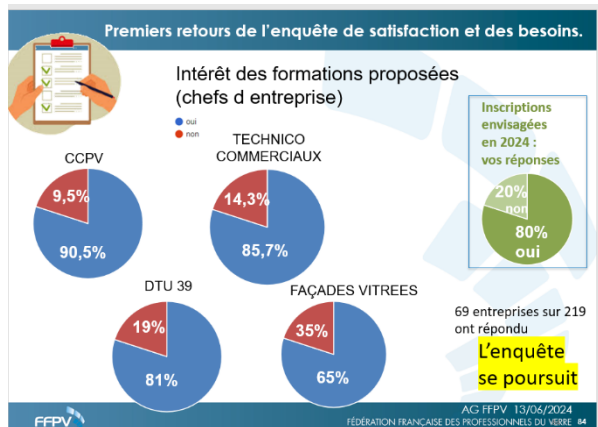
Formation initiale (JC Thénrière)

- JC Thénrière rappelle les enjeux du concours organisé avec les WorldSkills et les budgets très importants qui sont demandés à la Fédération. Il est demandé à la FFPV de prendre en charge presque la totalité des coûts, Le budget habituel par concours qui se déroule sur 2 ans, est, depuis plus de 12 ans, d'environ 20 000 € pour les compétitions nationales, WorldSkills réclame maintenant plus de 60 000 € pour les mêmes prestations.
- Il remercie l'expert métier J Nato et les bénévoles qui continuent de donner de leur temps et sont essentiels à l'organisation de ce concours ; une présentation sous forme de témoignage sera mise en ligne sur le site de la FFPV afin de les mettre en avant et de mieux éclairer sur l'importance de leur rôle.
- Nous avons pu participer à la compétition européenne EuroSkills en maîtrisant le budget toutefois WorldSkills réclame un budget de 63 800 €. La prochaine compétition aura lieu à Düsseldorf en Allemagne, mais la miroiterie prévue pour la 3ème fois à Graz en Autriche...
- Les besoins financiers de WorldSkills vis-à-vis de la FFPV sont incompatibles avec nos possibilités, il va donc falloir prendre des décisions sur la poursuite de notre collaboration avec eux. Des frais ont déjà été engagés pour la prochaine compétition nationale qui aura lieu à Marseille du 16 au 18 octobre 2025.
- Les différents jeunes médaillés sont présentés, et T Binard et JC Thénrière remercient les adhérents et partenaires qui ont contribué à la cagnotte : 9500€ ont été versés sous forme de contribution volontaire, l'objectif étant d'arriver à 15 000€. La société VRF témoigne sur sa participation au concours et apporte son expérience.

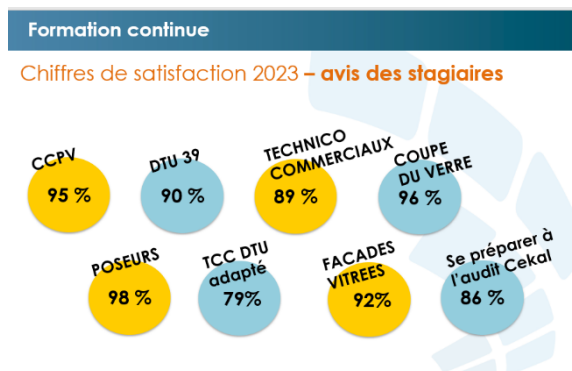
Formation continue

- Les objectifs financiers sont atteints : ventes 2023 : 100 824 € charges : 98 889€ résultat : 1935k€
- JC Thénrière souligne toutefois les difficultés rencontrées avec un certain nombre de stages prévus au planning et annulés. En 2023, 41 stages programmés, 18 annulés, principalement dans le 2ème semestre. Toutes les formations sont concernées, y compris les 2 principales qui représentent 80 % de notre activité
- L'état des commandes pour 2024 est satisfaisant : au 13 juin 2024 65KE sont estimés en recette.
- Des adaptations nécessaires en raison de la conjoncture économique : un impact sur la participation des salariés, le manque de financements des OPCOS. Pour maintenir l'activité : modification des dates, proposition de sessions en Visio, demandes en croissance en intra entreprise, compilation des programmes, thématiques spécifiques hors catalogue à étudier.
- La parole est donnée aux formateurs qui se présentent et apportent des informations sur leur expérience et les programmes proposés.

Intérêt des formations proposées :



Chiffres de satisfaction



- Dans le cadre du développement de la formation continue, un appel au recrutement de nouveaux formateurs est lancé afin d'assurer la succession et de préserver le futur.
- Il est rappelé les critères de certification pour l'organisme de formation FFPV conseil et formation, et l'importance de renouveler le certificat Qualiopi. Fin juin 2024 : un audit de renouvellement est prévu qui permettra de justifier de l'amélioration continue, de la veille et des innovations pédagogiques qui sont entretenues régulièrement.



ZOOM Amélioration continue

<https://www.ffpv-conseil-formation.com/ressources-stagiaires>

Révisions et consolidation des compétences
Espace réservé aux stagiaires
(Code d'accès fourni à l'issue de la formation)

Ressources : Supports, fiches techniques et utiles. Quiz et tests

ESPACE STAGIAIRES
Cet espace est réservé aux stagiaires dont la formation a été ignorée. Attention : vous y trouverez les supports qui vous ont été remis pour consolider vos compétences ou vérifier les chapitres qui nécessitent quelques révisions.

Supports et outils qui vous ont été remis pendant la formation

- support tous profils cliquez ici
- fiches techniques cliquez ici
- support / profils transformateurs : A VENIR

Outils pour consolider vos acquis ou réviser sous forme d'auto-évaluation. Si vous ressentez une faiblesse dans vos réponses, reprenez les supports ci-dessus afin d'effectuer vos révisions.

- documentation produits verriers cliquez ici
- règles professionnelles cliquez ici cliquez ici
- tests-vous : cliquez ici
- tests-vous / profils transformateurs : QCM Formation DTU 38.1/2
- QCM Formation DTU 38.2/2

FFPV
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PROFESSIONNELS DU VERRE

- JC Thenière rappelle que ses fonctions cessent au 30 juin 2024, il remercie le président, les adhérents et l'équipe FFPV pour leur confiance et leur amitié ces 12 dernières années. Le président le remercie et remet un trophée.

8. Questions diverses

Aucune autre question diverse étant soulevée, le président clôture l'assemblée générale.

Fait à Paris le 11/09/2024

Signature du président

Tony Binard

